

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20231009-014

du 09 octobre 2023

n°014

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

membres en exercice : 26

PRESENTS (20) : M. ABELIN, M. PICHON, M. MICHAUD, M. COLIN, M. PEROCHON, Mme AZIHARI, M. MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M. JUGE, M. CHAINE, M. PREHER, M. CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M. BOISSON, M. AURIAULT, M. BONNARD, Mme BRAUD, M. TARTARIN

POUVOIRS (3) : Mme LAVRARD donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. BRAGUIER donne pouvoir à M. CHAINE
M. MEUNIER donne pouvoir à M. ABELIN

EXCUSES (3) : Mme GODET, M. DROIN, M. BAILLY

Nom du secrétaire de séance : Dominique CHAINE

RAPPORTEUR : Monsieur Cyril CIBERT

OBJET : Appel à projets ESS 2023 - Attribution d'un concours financier aux lauréats

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un véritable levier économique et répond aux besoins des habitants tout en favorisant le développement économique et social local. Ce secteur comptabilise 2 254 emplois à temps plein sur notre territoire, soit 2587 personnes employées dans 291 structures.

Grand Châtellerault soutient les structures de l'ESS du territoire depuis de nombreuses années parce qu'elles portent des enjeux forts :

- *promotion des initiatives locales*
- *interconnaissance des acteurs de l'ESS facilitant les coopérations d'acteurs et les mutualisations*
- *valorisation et sécurisation de l'emploi et soutien à la création d'activité et d'emplois.*

Aussi, Grand Châtellerault a souhaité impulser l'émergence de projets de l'ESS pour favoriser le dynamisme et l'attractivité du territoire en lançant un appel à projets ESS le 1^{er} avril 2023.

Une attention particulière a été portée aux projets issus des communes rurales de l'agglomération.

Six candidats ont déposé un dossier complet et ont été reçus à l'occasion du jury. Les 2 dossiers retenus par le jury sont :

- *Association LOCUS, pour son projet de TIERS-LIEU RECYCLERIE : création d'un tiers-lieu recyclerie avec bar associatif sur le site de l'ancienne laiterie d'Archigny*
- *MJC HORIZONS SUD, pour son projet d'OBJETHÈQUE Horizons Solid'Air : création d'une objethèque (location d'objets) avec bar associatif sur le quartier Lac-Renardières*

Il est proposé de retenir ces 2 candidatures au titre de ce deuxième appel à projets ESS 2023 et de les soutenir avec un concours financier, conformément à l'appel à projets voté le 20 mars 2023 en bureau communautaire.

* * * * *

VU l'article L1611-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT), relatif au contrôle des associations subventionnées,

VU la loi du 1^{er} juillet 1901, relative au contrat d'association,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20231009-014****du 09 octobre 2023****n°014****page 2/2**

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 (relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations), et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, portant obligation de conclure une convention lorsque le montant de la subvention octroyée dépasse 23 000 euros,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault et son article 3.I.1 relatif au développement économique,

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°5 du conseil communautaire du 3 avril 2023 approuvant le budget primitif pour l'exercice 2023,

VU la délibération n°12 du bureau communautaire du 20 mars 2023 approuvant la mise en œuvre de l'appel à projets ESS 2023,

CONSIDÉRANT l'objectif de Grand Châtellerault de donner un nouvel élan aux porteurs de projets innovants et en émergence sur le territoire, pour promouvoir les activités portant des valeurs humaines, sociales, économiques, environnementales et responsables, fortes,

CONSIDÉRANT la réception de 6 candidatures éligibles,

CONSIDÉRANT que le jury, composé de partenaires régionaux et du service ESS et Emploi de Grand Châtellerault, s'est réuni le lundi 10 juillet 2023 **et a délibéré après avoir reçu chaque porteur de projet,**

CONSIDÉRANT les 2 dossiers retenus à l'unanimité par le jury :

- Association LOCUS, pour son projet de TIERS-LIEU RESSOURCERIE : Création d'un tiers-lieu recyclerie avec bar associatif sur le site de l'ancienne laiterie d'Archigny
- Association MJC HORIZONS SUD, pour son projet d'OBJETHÈQUE Horizons Solid'Air : Création d'une objethèque (location d'objets) avec bar associatif sur le quartier Lac-Renardières.

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide d'attribuer au titre de l'appel à projets ESS 2023 :

- un prix de 5 000 euros à l'association LOCUS pour son projet de Tiers-Lieu Recyclerie avec bar associatif,
- un prix de 3 000 euros à la MJC HORIZONS SUD, pour son projet d'objethèque Horizons Solid'Air avec bar associatif,

Les concours financiers seront mandatés sur la ligne budgétaire 428/657351/4510/C06M05/XX (ESS).

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUD